

La puce à l'oreille

Services sociaux publics

BRAPA, Bureau de recouvrement et d'avances de pensions alimentaires

Le service assure, sous certaines conditions, le paiement de la totalité ou d'une partie des pensions alimentaires dues en vertu des décisions judiciaires et procède à leur recouvrement envers les débiteurs.

Horaires:

Sur rendez-vous

Adresse:

Bâtiment administratif de la Pontaise
Avenue des Casernes 2
1014 Lausanne

denise.parein@vd.ch

www.vd.ch/fr/themes/sante-social/aides-allocation

Tel:021/316.52.22

Fax:021/316.52.38

Centre social régional

Le Centre Social Régional (CSR) a pour mission de :

- recevoir toute personne ayant besoin d'une aide, d'une information ou d'un conseil
- évaluer le droit au Revenu d'insertion (RI) et verser les prestations financières correspondantes
- proposer un appui social, c'est-à-dire une aide personnalisée en fonction des besoins du bénéficiaire
- soutenir les personnes en difficultés vers une réinsertion sociale et/ou professionnelle

Destiné à la population du district de Nyon, le CSR est un service à vocation « généraliste ». Dans ses locaux se trouvent également d'autres services qui offrent des prestations spécialisées, à savoir :

- Pro Senectute Vaud
- Caritas Vaud
- Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA)

Les services suivants consultent également dans les locaux du CSR sur rendez-vous :

- Médiation familiale
- Associazioni cristiane lavoratori internazionali (ACLI)
- Pro Infirmis
- AVIVO
- Consultation juridique du CSP
- Consultation juridique de l'Ordre des avocats vaudois (OAV)

Horaires:

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Centrale téléphonique de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Adresse:

Rue des Marchandises 17
Case Postale 1016
1260 Nyon

csr.nyon.info@vd.ch

www.arasnyon.ch

Tel:021/338 99 38

Fax:021/338 99 34

Fondation Profa - Centre LAVI

Aide aux victimes d'infraction : Homicides, agressions, accidents de la route, violences domestiques ou conjugales, viol, harcèlement, abus sur enfants, inceste, menaces graves, contrainte, hold-up, enlèvement, brigandage, erreur médicale, etc.

Ecouter et soutenir, donner des informations juridiques et psychologiques, accompagner dans des démarches administratives, aider matériellement et financièrement en cas de besoin, orienter vers des services spécialisés.

﻿

Horaires:

Tous les jours de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 Consultations sur rendez-vous De 17h00 à 9h00 et les week-ends, la ligne téléphonique est déviée sur un secrétariat téléphonique

Adresse:

Rue du Grand-Pont 2bis
1003 Lausanne

administration@lavi.ch

www.profa.ch/Prestations/Prest_LAVI.htm

Tel:021/631.03.00

Fax:021/631.03.19

Service des affaires sociales de Nyon

Les missions principales du Service des affaires sociales (SAS) sont de développer la qualité intergénérationnelle et contribuer, en partenariat avec les autres services

Horaires:

Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Adresse:

Rue des Marchandises 17
Case postale 1395
1260 Nyon

affaires_sociales@nyon.ch

www.nyon.ch/fr/officiel/services-offices/affaires-s

Tel:022/363.84.74

Fax:022/365.77.79

Index

BRAPA, Bureau de recouvrement et d'avances de pensions alimentaires	p. 1
Centre social régional	p. 1
Fondation Profa - Centre LAVI	p. 2
Service des affaires sociales de Nyon	p. 2
Index	p. 3